

Déclaration Liminaire CTL du 14 avril 2022



Nous sommes convoqués ce 14 avril pour un CTL dédié au fonds pour l'amélioration du cadre de vie des agents au travail.

La CGT Finances Publiques 33 dénonce le classement des propositions des agents.

En effet, toutes les propositions faites par les agents de la DRFIP 33 sont aussi valables les unes que les autres et expriment des besoins différents en fonction des problématiques de chaque site.

La CGT Finances Publiques 33 demande à ce que chacune des propositions qui ont été faites soit retenue et qu'aucun service ne se trouve lésé comme c'est le cas dans le tableau que vous nous avez soumis.

Pour rappel la CGT Finances Publiques 33 avait fait une proposition équitable pour l'ensemble des agents de la direction : l'attribution d'un chèque cadeau d'une valeur de 107 € à tous les agents afin qu'ils puissent améliorer leur cadre de vie au travail. Cette dotation pouvait également être mise en commun par les agents d'un même service afin de financer une action.

Ces bons cadeaux pouvaient aussi prendre la forme d'une carte type Ethi'Kdo ce qui entrerait totalement dans le cadre de la démarche éco-responsable demandée par la Direction Générale.

Ce CTL se tient suite à la demande de la DG. Nous espérons qu'elle n'est pas seule maîtresse des convocations en CTL et que vous saurez prendre rapidement la décision de nous réunir car les thèmes sont nombreux, attendus et espérés par les agents du département et leurs représentants syndicaux.